



Ensemble, faisons maigrir
nos poubelles

OBJET :

MISE EN PLACE DE NOUVEAUX MODES DE COLLECTE DES DÉCHETS AU SEIN DES COMMUNES FUSIONNÉES DU GRAND MONS ET EXTRA-MUROS

Madame, Monsieur,

L'intercommunale Hygea a décidé de mettre en place un système de collecte des déchets plus respectueux de l'environnement **dès le dernier trimestre 2022**.

Qu'est-ce qui change pour vous ?

Concrètement, à partir du dernier trimestre 2022, un nouveau système de collecte en porte-à-porte sera mis en place.






Votre sac blanc sera supprimé et remplacé par :

- un sac vert : pour vos déchets organiques (déchets de cuisine, petits déchets de jardin, mouchoirs, serviettes en papier...)
- un sac moka : pour vos déchets résiduels (les autres déchets : déchets non-collectés sélectivement)
- des Points d'Apport Volontaire (PAV) : il s'agit d'un complément à la collecte en porte-à-porte de votre sac moka, accessible 7j/7. Vous pourrez y déposer en vrac ou dans n'importe quel sac jetable vos déchets résiduels.

→ Mieux trier pour produire moins de déchets.

Un citoyen produit en moyenne 70 kilos de déchets organiques par an. En les collectant séparément, nous pouvons leur offrir une seconde vie en les valorisant (compost, biogaz...). Par ailleurs, la Région wallonne prévoit que les déchets organiques devront obligatoirement être collectés séparément sur l'ensemble de son territoire.

1. Les 5 grands modes de collecte :

Comment ?	Quoi ?	Quand ?	Détails
	<p>Déchets organiques les déchets de cuisine, petits déchets de jardin, mouchoirs, serviettes en papier, ...</p>	<p>Chaque semaine</p>	<p>Un sac vert de 20L (0,35€ / sac)</p>
	<p>Déchets résiduels les autres déchets : déchets non-collectés sélectivement</p>	<p>Toutes les 2 semaines</p>	<p>Un sac moka de 25L (0,54€/sac) ou 50L (1€/sac)</p>
	<p>Papiers-cartons rien ne change</p>	<p>Toutes les 2 semaines</p>	<p>Papiers-cartons en vrac, ficelés, 1m³ maximum</p>
	<p>PMC rien ne change</p>	<p>Toutes les 2 semaines</p>	<p>Le sac bleu de 60L (0,13€ / sac)</p>
	<p>Points d'apport volontaire (PAV) les déchets résiduels que vous mettez dans votre sac moka peuvent également être déposés dans un PAV, en vrac ou dans n'importe quel sac jetable - le PAV est un complément à la collecte des déchets</p>	<p>Accessibles 7j/7 Horaire défini dans le Règlement Général de Police spécifique aux Déchets</p>	<p>Des PAV (conteneurs collectifs ouvrables au moyen d'un badge électronique) répartis sur le territoire du grand Mons (0,54€/ouverture = 25L)</p>

2. La collecte des papiers-cartons en zone dérogatoire

Certaines rues sont placées en zone dérogatoire quand la configuration des lieux et/ou la densité d'habitat ne permet pas la collecte des papiers-cartons dans des conteneurs placés en voirie.

Votre habitation¹ se situe dans une zone dérogatoire : la collecte de vos papiers-cartons ne sera donc pas modifiée. Vous continuerez à présenter vos papiers-cartons en vrac bien ficelés ou placés dans une caisse en carton, toutes les deux semaines. Pour rappel, le poids des papiers-cartons présentés en vrac ne peut excéder 10 kg et 1m³ maximum en volume.

Un prochain courrier vous sera adressé avec des informations complémentaires. Il s'agira de :

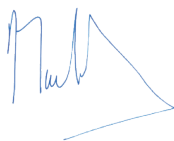
- La date effective du début du nouveau schéma de collecte (dernier trimestre 2022)
- Les lieux de vente des sacs verts et moka et des badges pour Points d'Apport Volontaire (PAV)
- Les emplacements des Points d'Apport Volontaire (PAV)
- La période de transition (cohabitation sacs blancs, verts et moka)
- La date et le lieu d'échange des rouleaux de sacs blancs non entamés (10 pièces)
- Le calendrier de collecte adapté selon le nouveau schéma

Pour obtenir toutes les informations utiles relatives au nouveau système de collecte et connaître les dates des séances d'information (prévues aux mois de mai et juin), vous pouvez :

- Consulter le site www.hygea.be
- Consulter le site www.mons.be
- Contacter le **0800 11 799 (n° gratuit)**

Nous sommes à votre écoute ! Vous pouvez également être informé.e.s des dernières actualités via les pages Facebook d'Hygea et de la Ville de Mons.

Nous vous remercions d'ores et déjà de votre participation active à la nouvelle collecte des déchets et nous vous prions de croire Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.



Jacques De Moortel
Directeur Général
d'Hygea



Jean-Marc Dupont
Président
d'Hygea

¹ À ce titre et dans ce contexte, Hygea s'est vu remettre votre adresse postale par la Ville de Mons. Hygea a collecté ces données afin de vous adresser par voie postale vos courriers et calendrier de collecte. Le partage de ces informations a été réalisé selon le respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).